

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: FOCALÉ SA en liquidation, Sion
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 10.10.2007
4.

Echéance de préavis des créances: **12.11.2007**
5.

Adresse pour la déclaration des créances:
François-Xavier Laffin, liquidateur, c/o Codevi SA, avenue de la Gare 19, 1950 Sion
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Les créanciers de la société sont invités à produire leur créance par écrit, avec pièces justificatives. Art. 745 CO.

Crittin & Delessert, Avocats et notaires
1950 Sion 2

(04179330)